

# BIENVENUE SUR LE SITE DU PERSONNEL CGT de la SOCIETE DAUPHINOISE POUR L'HABITAT

Dernière mise à jour : 11-07-2012

La CGT est représentée dans l'UES SDH-PH par son délégué syndical. Son rôle est de représenter le syndicat auprès du chef d'entreprise, de faire connaître ses revendications, ses contestations, ainsi que les souhaits des salariés, et de faire valoir leurs droits le cas échéant. Il est investi de plein droit de pouvoir négocier et conclure des accords d'entreprise afin d'adapter la convention collective à la réalité du terrain et ainsi d'améliorer le sort des salariés. Il bénéficie d'un crédit d'heure mensuel (17h00 au sein de l'UES) qu'il utilise dans le but de servir les intérêts des salariés de l'entreprise. Il est aussi représentant syndical au comité d'entreprise.

Pour défendre vos droits et porter vos revendications, votre délégué syndical doit être informé de la manière la plus complète possible de vos problèmes et de vos attentes.

Il est votre représentant et n'entamera des démarches que si vous êtes demandeurs. Il n'aura aucune crédibilité auprès de l'employeur si vous n'êtes pas soudés et motivés à ses côtés.

N'hésitez pas à prendre contact avec lui via la messagerie: [postmaster@cgtsdh.fr](mailto:postmaster@cgtsdh.fr)

Par téléphone : 04 76 68 39 52 ou 06.37.24.94.18

Ou pendant les permanences au local syndical 2eme étage coté Belledonne entre la salle de restauration et le local du Comité d'entreprise.

Permanences: Tous les jeudi de 13h00 à 14h00.